

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 43

Artikel: Un ami des Alpes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nets, po cein que lo fretâi dè B. qu'avâi lo lacé dè cé veladzo, fabrequâvè po son compto et sè te gnâi 'na trouë po avâi dâi petils portsets, que nourressâi dè couëte et dé lâitiâ; et dinsè l'ein avâi à veindrè.

Quand lo citoyein dè C. arrevâ, lo fretâi bévesâi on demi-litre à l'hôtet dâo *Seldô*; et à La Coûta coumeint tsi vo et tsi no, lè bançs dè cabaret sont fé dè bou dè pedze, qu'on n'ein pâo pas frou. Lo fretâi invitâ don l'autro à bâirè on verro et on iadzo attrabliâ, la vêprâo passâ coumeint on tsemin dè fai. Cé que volliâvè atsetâ, s'eimpacheintâvè et coudessâi bin derè ào fretâi d'allâ lâi montrâ sè bétions, mâ diablio lo pas que stuce sè pressâvè: tapâvè adé po on demi litre, se bin que n'uront bintout pequa lo teimps de lâi allâ dévant colâ.

On farceu dè Coutéran, on certain *Quiétre*, que bêvessâi trâi déci à la trablia à coté et qu'ein ruminâvè iena, fâ signo ào citoyein dè C. dè sailli que dévant et lâi dit:

— Ditès-vâi l'ami ! vo mè fédè l'effé d'étrè on bravo hommo, et coumeint n'âmo pas vairè trompâ lè bravès dzeins, vo faut vo démausâ dâo fretâi. Ne vâo pas vo menâ vairè sè caions devant que sâi né, kâ lo bougrou est on tot mâlin, mâ qu'a pou dè concheince; et se l'atteind lo né, l'est pace que faut dè la clliârance, et ye preind on falot qu'a dâi verro dè lanterne magiqua que font tot pe gros, et quand on crâi d'atsetâ dâi caions dza grossets, ne sont què coumeint dâi tsats lo leindéman.

— Câisi-vo !

— L'est coumeint vo dio.

Noutron coo, averti, fâ dâi pî et dâi mans po allâ dè dzo à l'éboiton; mâ lo fretâi ne s'ein tsaillessâi pas et cein baillivè adé mé à peinsâ à l'autro, qu'eut bio tsermailli, cein n'avancâ à rein. Quand ve que n'iavâi pas moïan d'allâ dévant colâ, va eimprontâ on falot tsi *Niafè*, po pas sè laissi eindieusâ; va redjeindrè lo fretâi à la fretéri et lâi dit que ne vâo vouâiti lè caions qu'à la condechon dè fourni lo falot. Lo fretâi, qu'êtâi prévenu dè la farça, fe état dè ne pas volliâi, ein deseint que l'avâi poâire dè mettrè lo sù avoué on autre falot què lo sin. A la fin portant lo fretai bastâ et l'autro allumâ lo falot que l'avâi eimprontâ. Ye vont et font pâise po dou galés bétions, poui re-tornont bâirè on verro.

Tot parâi lo falot ào fretâi intrigâvè lo gaillâ dè C., que démandâ à lo vairè. Aprés avâi renasquâ on bocon, on lâi montrâ, soi-disant à catson dâo fretâi, on villio falot dè voiturier, dè clliâo falots qu'ont dâi verro rions; mettiront dou gros caions dein on bofton iô l'ein avâi vu dou petits on mo-meint devant, et quand lè z'u vouaiti ne poivè pas s'ein ravâi dâo tant que l'étâi ébâyi. Assebin dé-vant dè parti payâ onco on litre à cé que l'avâi averti, ein lo remacheint dâo serviço que lâi avâi fé, et s'ein allâ contré C., avoué sè caïenets, ein se deseint que cé fretâi étâi 'na rude canaille, mâ que tot parâi lâi avâi onco dâi bravès dzeins à B.

La réclame du chocolat.

M. Suchard s'est montré fort habile et très persévérand dans ses réclames pour la vente de son chocolat; néanmoins il est un de ses concurrents qui l'a dépassé de beaucoup en inaugurant un genre de réclame auquel nul n'avait songé jusqu'ici.

Tout dernièrement, à Calcutta, on a arrêté et condamné à mort un criminel des plus dangereux. Le jour de l'exécution une foule immense accourut de toutes parts. Le bourreau procédait déjà à la toilette du condamné, lorsqu'un fabricant de chocolat anglais, fraîchement débarqué, se présenta, porteur d'un ordre du gouverneur de la ville, l'autorisant à communiquer quelques instants avec le condamné; on les laissa seuls pendant un quart d'heure, et, lorsqu'ils se séparèrent, on entendit le patient crier au fabricant de chocolat:

— Ecoutez, je veux bien, mais vous donnerez 10,000 livres sterling à mes héritiers.

— Je le jure, répond l'Anglais.

Puis le condamné se laisse garotter, on l'enlève et le voici bientôt sur l'échafaud. Il réclame pour lui le droit qu'a tout prisonnier d'adresser une dernière parole à la foule avant de mourir, et d'une voix de stentor, il s'écrie :

— Vous tous qui m'écoutez, sachez bien ceci : Le meilleur chocolat est le chocolat Williamson Kennedy et C°, Piccadilly, London.

Et il passa sa tête dans le nœud coulant !

Un ami des Alpes.

Un commissionnaire qu'on voit assez fréquemment sur la terrasse de la Cathédrale, aime tout particulièrement conduire les étrangers sur cette esplanade, pour leur faire remarquer le beau panorama, dont il est lui-même enthousiaste, et qu'il vante dans les termes les plus comiques, lorsqu'il est sous l'influence du petit blanc, ce qui lui arrive plus souvent qu'à son tour.

Il y a un mois environ, assis sur un des bancs de cette terrasse, il remarque un étranger qui semble sonder du regard les Alpes de Savoie, légèrement voilées par la brume. Il se lève subitement et lui crie en étendant le bras :

— Voyez-vous le Mont-Blanc, monsieur ?...

— Moi, je ne vois rien du tout, répond l'étranger.

— Comment ! vous ne voyez pas le Mont-Blanc à droite de la Dent d'Oche !

— Je ne vois pas plus la Dent d'Oche que le Mont-Blanc.

— Monsieur a donc de mauvais yeux ?

— J'en ai d'excellents.

— Voulez-vous que j'aille vous chercher une lunette ?

— Non merci, mon brave homme.

— Comment ! vous ne voulez pas voir le Mont-Blanc ?

— Non, non, merci, vous dis-je.



— Oh ! monsieur !!!

A ce ton de pitié dédaigneuse, le touriste sentit qu'il était jugé. Ce fut bien pis quand le commissaire le vit tourner le dos au lac et aux Alpes pour regarder la ville avec sa lorgnette : il arpentait vivement la terrasse en faisant des gestes violents, s'arrêtait pour jeter un coup d'œil sur le Mont-Blanc auquel il semblait demander pardon pour l'indifférence qu'on venait de lui témoigner, et reprenait sa marche furieuse en haussant les épaules.

« Quelles sont ces quatre tourelles de brique, que je viens de voir là-haut, il y a un instant, demanda l'étranger en désignant l'ancien château des évêques de Lausanne et des baillis bernois. »

— Je ne sais pas, monsieur, reprit le commissaire avec une dignité offensée. Je ne montre pas la ville, moi ; je ne montre que les montagnes.

Le *Bon Messager* vient de paraître ; sa couverture rouge se montre dans les vitrines de tous les libraires. Au premier coup d'œil on remarque que, d'année en année, son éditeur, M. Bridel, s'efforce d'y apporter quelque amélioration, soit dans le choix des matières, soit au point de vue typographique. Nous l'en félicitons, car les publications de ce genre, qui se répandent à un nombre considérable d'exemplaires parmi nos populations, peuvent y exercer une excellente influence lorsqu'elles ne se bornent pas au rôle de vulgaires almanachs, c'est-à-dire au calendrier suivi de récits d'un goût douteux ou de contes de vieilles femmes ; mais qu'elles cherchent à semer sur leur passage des choses intéressantes et utiles. Le *Bon Messager* a compris cela ; il suffit, pour s'en convaincre, d'en parcourir les pages : astronomie, biographies, articles historiques et scientifiques, revues de l'année, autorités des divers pays, tableau comparatif des monnaies, conseils aux agriculteurs, recettes diverses et gravures soignées y forment un tout qui sera certainement lu et relu avec grand plaisir, cet hiver, dans les familles.

Nous recevons la communication suivante :

« La célèbre fanfare lyonnaise, qui a eu un si grand succès à Lausanne pendant le Tir fédéral, venant à Genève à la fin du mois, à la suite d'une invitation de la Société française de cette ville, a décidé de se rendre de là à Lausanne et d'y donner aussi un concert, dans la grande salle du théâtre, au profit des victimes de la grêle dans notre canton. Soixante-cinq exécutants et un programme fort bien composé lui assureront d'avance un grand succès. »

THÉÂTRE. — M. Laclainière, en publiant le tableau de sa troupe, composée d'une vingtaine d'artistes, vient nous rappeler que les longues soirées approchent et que son intention est de nous les faire passer agréablement. Nous remarquons que tous ces artistes sont nouveaux pour nous et que son répertoire offre nombre de pièces fort bien choisies et n'ayant jamais été représentées sur notre scène. Mais nous ne ferons pas d'éloges anticipés ; trois représentations préparatoires étant annoncées pour le jeudi 3, le dimanche 6 et le mardi 8 novembre, nous nous bornons à engager vivement le public à favoriser ces débuts par une salle bien remplie, et si, comme nous aimons à le croire, cette troupe se montre à la hauteur de sa tâche, l'encourager de toutes nos sympathies et montrer à son directeur qu'il peut compter sur un appui sérieux de la part de la population lausannoise.

BEAU-SÉJOUR. — Le comité du Cercle vient de faire connaître le produit net de la fête de bienfaisance du 8 octobre, qui s'élève à la magnifique

somme de 4400 francs, affectée, pour la plus large part, aux habitants d'Elm et aux grêlés de notre canton. Le reste est réparti entre diverses institutions charitables ou d'utilité publique. En présence d'un tel résultat, on ne saurait trop remercier le Comité, ainsi que toutes les personnes dévouées qui l'ont aidé dans sa tâche.

Ce résultat démontre une fois de plus les précieuses ressources que peuvent offrir, en pareilles circonstances, les spacieux et agréables locaux de ce Cercle, qui est certainement un des attraits de Lausanne et que nous avons tout intérêt de voir prospérer.

Concert de bienfaisance. — La voix de la charité n'a pas dit son dernier mot en faveur des malheureux habitants d'Elm et des grêlés de notre canton. Dans le but d'augmenter encore quelque peu les secours qui leur sont destinés, un grand concert nous est annoncé pour mercredi, 26 courant, dans le temple de St-François. Ce concert, dont le programme est très varié, grâce à la part qu'y prendront les diverses sociétés chorales et instrumentales de notre ville, secondées par l'obligant concours de MM. Blanchet et Masset, nous offrira une vraie fête musicale en même temps qu'une occasion excellente d'accomplir une bonne œuvre. Ce sont là des titres suffisants, nous semble-t-il, pour en assurer la réussite. — Voir le programme au supplément.

Un de nos bons vieux pasteurs de campagne, assistait dernièrement à une fête de famille, dans une de nos petites villes. Pour passer d'une chambre à l'autre, il fallait traverser un corridor fort étroit et en partie obstrué par les immenses robes de soie de quelques dames qui y étaient groupées. Voyant le pasteur fort embarrassé, une de celles-ci s'efforce de comprimer les plis bouffants de sa robe, et dit en souriant : « Tâchez de passer, Monsieur, nos couturières mettent aujourd'hui tant d'étoffes aux jupes... — « Qu'il n'en reste plus pour le corsage », répond le malicieux pasteur frappé de la façon exagérée dont ces dames étaient décolletées.

PAPETERIE L. MONNET AGENDAS ET CALENDRIERS pour 1882.

Cartes de visite ; — impression de la raison de commerce sur enveloppes ; — entêtes de lettres ; — cartes d'adresse, de convocations, de bals, de sociétés, etc.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}